


**Article du 25 janvier 2019 : "Condat, une nouvelle étape vers le futur"**... à lire sur Ewanews.com

Un comité d'entreprises extraordinaire aura lieu ce vendredi 25 janvier 2019 à 10h aux papeteries de Condat (Le Lardin). La direction de l'entreprise, notamment le PDG du groupe André Minguzzi *(photo)*, rencontrera les représentants du personnel. Nous n'en savons pas plus pour l'instant, la direction réserve ses annonces en priorité pour le personnel. Un point presse est prévu ensuite à 14h.

**Article du 24 octobre 2018 : L'avenir des papeteries en jeu**. Un comité d'entreprise extraordinaire s'est déroulé ce jeudi matin 25 octobre 2018 aux papeteries de Condat entre direction, élus et représentants des salariés. Les élus CHSCT et la presse locale étaient conviés à l'issue de la réunion. Le président de SAS Lecta, A. Minguzzi se veut confiant et compte sur une réponse de l'Etat avant le 15 novembre pour apporter une solution au problème de l'énergie. "La France est le seul pays européen qui n'aide pas, pour l'instant, ce secteur" dit-il avant d'ajouter qu' "il faut impérativement que la solution soit en place avant le 1er janvier 2019".

La députée Jacqueline Dubois de LREM a précisé, à la sortie de la réunion, que : "Le gouvernement a pris en compte l'urgence du dossier, ce qui n'avait pas été le cas jusqu'à présent. Le dialogue a été renoué entre l'entreprise et les personnels du ministère. Et il y aura

une rencontre entre la direction générale de l'énergie et du climat et l'entreprise la semaine prochaine". **(reportage complet à venir)**

**Article du 19 octobre 2018.** L'avenir des Papeteries de Condat pourrait se jouer dans les semaines à venir... "En effet, la chaîne huit est menacée de fermeture" selon Dominique Bousquet, président de la communauté de communes du Terrassonnais, qui a rencontré la direction de l'entreprise. Un comité d'entreprise extraordinaire va se réunir en milieu de semaine prochaine et on risque d'assister à l'annonce d'un nouveau plan social avec la suppression de 250 postes.

Depuis quatre ans, le site perd de l'argent, et depuis la réunion au sommet entre élus et directeurs du site en juillet dernier , rien n'a bougé. En cause, la f

acture énergétique et les nouvelles lois sur l'environnement. L'entreprise a besoin de baisser le coût de l'énergie pour être compétitive.



Dominique Bousquet et Francine Bourra, conseillère départementale du Haut Périgord noir, viennent d'écrire le vendredi 19 octobre 2018 au président de la République *(*)* pour lui demander de donner une dernière chance à l'entreprise du Lardin Saint Lazare qui emploie actuellement près de 550 personnes, et qui est au coeur économique de ce bassin de vie rural.

La solution, selon les élus, serait d'accepter exceptionnellement que Condat puisse faire sa transition durant quatre-cinq ans en attendant de trouver une solution énergétique qui corresponde aux nouvelles normes environnementales. "Cela redonnerait confiance aux actionnaires" selon les élus.

La direction de l'entreprise qui souhaitait pourtant investir sur une ligne pour diversifier la production et faire du papier "glassine" (adhésif), abandonnerait donc ce projet. "Tous les contacts que l'on a eus nous disent que c'est un dossier mort, que la biomasse et la cogénération ne sont pas retenues" dit D. Bousquet. Les deux élus sont très inquiets et veulent mobiliser tout le monde, alors que le compte à rebours est lancé. "On nous dit que l'annonce de l'arrêt de la chaîne est possible avant la fin de ce mois".

- *(*)* "La lettre envoyée par mail a été remise en mains propres au Président ce vendredi soir", selon l'élu local.

- Le journal de FR3 Brive du vendredi 19 octobre 19h15 (démarrer à 00'27)

A noter par ailleurs que Germinal Peiro président du conseil départemental de la Dordogne a écrit au Premier ministre Edouard Philippe la semaine dernière le 12 octobre.

---

Philippe Hans, secrétaire général de Condat Holding, tient à préciser qu'il rencontrera les salariés de l'entreprise ce jeudi matin 25 octobre. Joint par téléphone lundi matin 22 octobre, il se veut toutefois confiant : "nous avons mis des années de travail pour sauver Condat et on a maintenant des projets d'avenir".

---

**Lettre envoyée par les élus au Président de la République :**



Les Conseillers Départementaux du Haut Périgord Noir

A

Monsieur Emmanuel MACRON

Président de la République

Palais de l'Elysée

55, rue du Faubourg Saint-Honoré

75 008 Paris

Objet : situation de l'entreprise Condat

Monsieur le Président de la République,

D'importantes incertitudes existent sur la pérennité des papèteries de Condat.

Depuis désormais quatre années, le site perd de l'argent et l'équilibre attendu ne parvient pas à être atteint. L'une des causes principales à cette dégradation financière tient à la part de l'énergie qui vient imputer largement le coût du papier produit sur Condat.

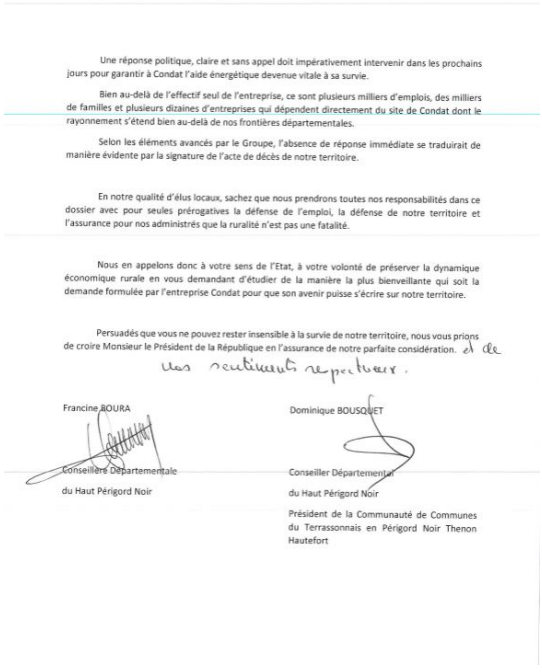
Alors que jusqu'en 2013 l'entreprise avait la possibilité de revendre de l'énergie à des conditions avantageuses, la loi pour la transition énergétique et la croissance verte de 2015 a supprimé cette disposition venant ainsi faire grossir un peu plus la facture énergétique de l'usine.

En 2017 le groupe a manifesté sa volonté d'investir massivement dans une chaudière biomasse et a répondu à un appel à projet. La réalisation d'un tel investissement aurait conforté durablement l'usine et aurait par là même engagé une transition écologique majeure du plus gros consommateur d'énergie du département.

Diverses actions ont été entreprises par les élus de tous bords pour influer sur la décision des services de l'Etat mais après de longs mois de tergiversations, aucune réponse positive n'a pu être apportée et nous sommes désormais dans une impasse.

A présent, l'entreprise souhaite que puisse être relancée la cogénération par sa chaudière au gaz et qu'il lui soit à nouveau permis de revendre l'énergie produite par le site. Faute de cet accord, aucun investissement ne se fera à Condat et nous pouvons être persuadés que les conséquences en seraient catastrophiques.

Le calendrier qui s'impose désormais à tout notre territoire est plus que contraint et ne laisse à présent plus la moindre marge de manœuvre sur une réponse technique aux problématiques énergétiques que rencontre le site.



Une réponse politique, claire et sans appel doit impérativement intervenir dans les prochains jours pour garantir à Condat l'aide énergétique devenue vitale à sa survie.

Bien au-delà de l'effectif seul de l'entreprise, ce sont plusieurs milliers d'emplois, des milliers de familles et plusieurs dizaines d'entreprises qui dépendent directement du site de Condat dont le rayonnement s'étend bien au-delà de nos frontières départementales.

Selon les éléments avancés par le Groupe, l'absence de réponse immédiate se traduirait de manière évidente par la signature de l'acte de décès de notre territoire.

En notre qualité d'élus locaux, sachez que nous prendrons toutes nos responsabilités dans ce dossier avec pour seules prérogatives la défense de l'emploi, la défense de notre territoire et l'assurance pour nos administrés que la ruralité n'est pas une fatalité.

Nous en appelons donc à votre sens de l'Etat, à votre volonté de préserver la dynamique économique rurale en vous demandant d'étudier de la manière la plus bienveillante qui soit la demande formulée par l'entreprise Condat pour que son avenir puisse s'écrire sur notre territoire.

Persuadés que vous ne pouvez rester insensible à la survie de notre territoire, nous vous prions de croire Monsieur le Président de la République en l'assurance de notre parfaite considération. et de

nos sentiments respectueux.

Francine BOURA

Conseillère Départementale

du Haut Périgord Noir

Dominique BOUSQUET

Conseiller Départemental

du Haut Périgord Noir

Président de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort

Dans la presse locale, L'Echo Dordogne du lundi 22 octobre 2018 :

**Papeteries de Condat : le chantage à l'emploi ?** ( L'Echo Dordogne lundi 22  octobre )